

placer les vieilles stations de bois par d'autres plus durables et plus artistiques, estimées à \$300.00 chacune.

Moins de deux ans après, elles étaient presque toutes retenues par des bienfaiteurs.

En voici la liste au grand complet :

Ière Station: Mme et Mr Valère Thibeault, du Cap-de-la-Madeleine.

IIème Station: Les Paroissiens de Notre-Dame de Grâce, Hull.

IIIème Station: Mme et Mlle J.A. Langlais; Mme et Mr J.H. Carrier; Mme et Mr J.B.A. Thivierge, de Québec.

IVème Station: Le Tiers-Ordre des Trois-Rivières.

Vème Station: Une Dame d'Ottawa.

VIème Station: Deux Bienfaiteurs des Trois-Rivières.

VIIème Station: Les deux Fraternités du Tiers-Ordre de Montréal.

VIIIème Station: Deux Bienfaitrices de Berthierville.

IXème Station: Le Diocèse de Nicolet.

Xème Station: Un Bienfaiteur de Saint-Barthélemi.

XIème Station: La Société de Tempérance, de Saint-Pierre, Montréal.

XIIème Station: M. Joseph Raymond, de Deschambault.

XIIIème Station: Les Enfants de Marie de Saint-Pierre, Montréal (\$500.00).

Soit un total de \$4,100.00.

A ce montant ajoutons \$1,000 environ en petites aumônes de un sou à \$25.00; ce qui donne plus de \$5,000.00 pour les stations avec leurs bases et leurs frais d'érection.

Le Calvaire.

Dans la livraison de mars 1915, nous annoncions que toutes les offrandes pour le Chemin de Croix seraient à l'avenir versées dans la caisse du Calvaire. Et, pour stimuler la charité en lui proposant des sommes précises, nous nous engageons à faire graver les noms de nos généreux donateurs sur cinq tableaux d'honneur incrustés dans la pierre du futur monument. La suggestion a reçu bon accueil: les listes suivantes le prouvent assez :